

Visite réalisée : printemps 2019

Monsieur et Madame Delangle
Le Port Salut
Montfort le Gesnois

Réalisé par :
Philippe GUILLET
Conseiller technique
15 Rue Jean Grémillon
72013 Le Mans Cedex
Tél 02 43 29 24 01
philippe.guillet@sarthe.chambagri.fr

Projet de boisement de terres agricoles

Objectif de la visite

Etude et conseils autour d'un projet de boisement de terres agricoles sur les communes de Ste Corneille (Sarthe)

1. Etat des lieux

A/ Ste Corneille ZH 44 : cette parcelle de près de 4ha est en situation très ponctuellement inondable et valorisée jusqu'alors en prairies. Il s'agit de limons sablo argileux. Bordée de ruisseau ou fossés.

2. Propositions de boisement :

A partir de l'étude des sols réalisée et de votre vision du projet, plusieurs possibilités concernant le boisement de vos terres agricoles sont possibles. La stratégie choisie sera celle qui répond le plus à vos attentes.

- Garder une circulation de 6 à 8m (voire 10m de large) en périphérie des boisements.
- Pas de plantation dans les environs de la mare à maintenir en l'état
- Planter une place de dépôt sur la parcelle qui servira au stockage des bois ultérieurement.
- Protéger efficacement la plantation du gibier.
- *D'un point de vue réglementaire, les surfaces à boiser étant supérieures à 0ha50, il y a lieu de solliciter l'autorisation de la DREAL via le CERFA 14734 pour pouvoir effectuer les plantations.*

Essence proposée : Peuplier cultivar Koster ou i45-51

Densité: 156 plants / ha

Espacements : 8m x 8m

Méthode conseillée :

Jalonnement des lignes de plantation, pas de plantation à moins de 6m des bordures et en retrait à hauteur des virages marqués de la route.

Préparation du sol à l'emplacement des plants à tarière à 1.20 m de profondeur minimum.

Tarière ne sortant pas la terre du trou de préférence pour éviter le lissage du sol.

Plants en plançon (sans racine) de catégorie A2, environ 3.75m de hauteur, à planter à 1m de profondeur

Protéger les plants avec une protection de 1.20 minimum de hauteur (type surtronc ou spirale).

Prévoir un passage en taille de formation ou élagage tous les 2 ans pendant les 8 premières années, cela conditionne la qualité des bois au final et donc le prix de vente.

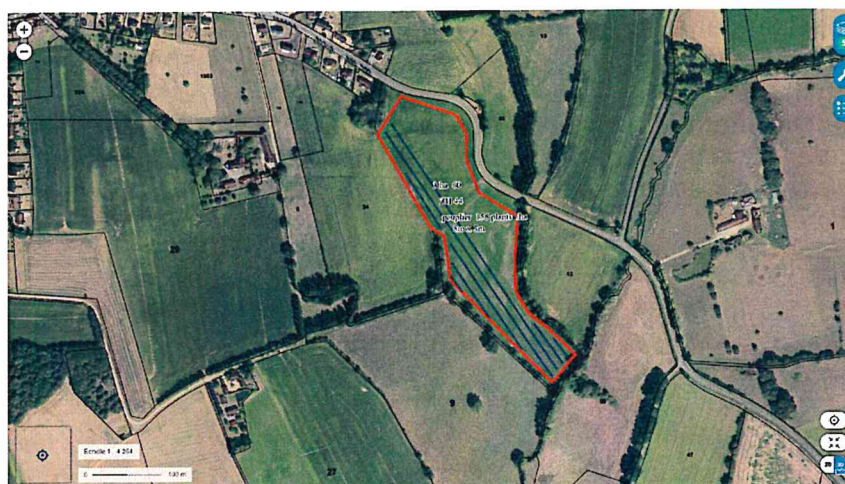


- *Photos du site :*
vue du milieu de la parcelle



Vue depuis le point nord-est de la parcelle

Localisation de la parcelle sur Ste Corneille ZH 44



5. Avantages fiscaux :

Vous pouvez obtenir une exonération d'impôt foncier pendant 30 ans et une réduction de l'impôt forfaitaire sur le revenu à condition de déclarer aux services fiscaux l'opération (terminée) avant le 31 décembre de l'année en cours. Le changement prendra effet le 1er janvier qui suit. Document Cerfa N° 10517*02

Vous pouvez également faire une demande pour obtenir le statut de sylviculteur auprès du CFE (Centre de formalité des entreprises) et ainsi tenir une comptabilité permettant la gestion de la TVA.

6. Evaluation des coûts :

Les travaux du sol peuvent être réalisés par vous. Par entreprise ou CUMA (devis précis à établir) le coût est estimé à environ **400 à 700 €/ha HT**.

Fourniture de plants :

Peuplier cat A2 en plançon : environ 5€ à 5.50 HT/plant soit 780 à 860 €/ha HT

Plantation par entreprise : Plantation de peuplier : environ 5 € HT /plant

Protections : manchon individuel de 1.20 m : environ 1.40€ HT/ plant

Achat de plants : Pépinières Huault 53270 ST JEAN SUR ERVE Tel : 0243902761

Autres pépinières : Pépinières LEMONNIER, Forges (61)
Pépinières PIRARD 5 Route des Verriès 49630 Maze Tél : 0241802690

Entreprises pour planter : SNC Billard Ganier , 72 Volnay
JM Copleutre, 72 Cherreau
Cap Paysage, Bouessay 53 (près Sablé sur sarthe)

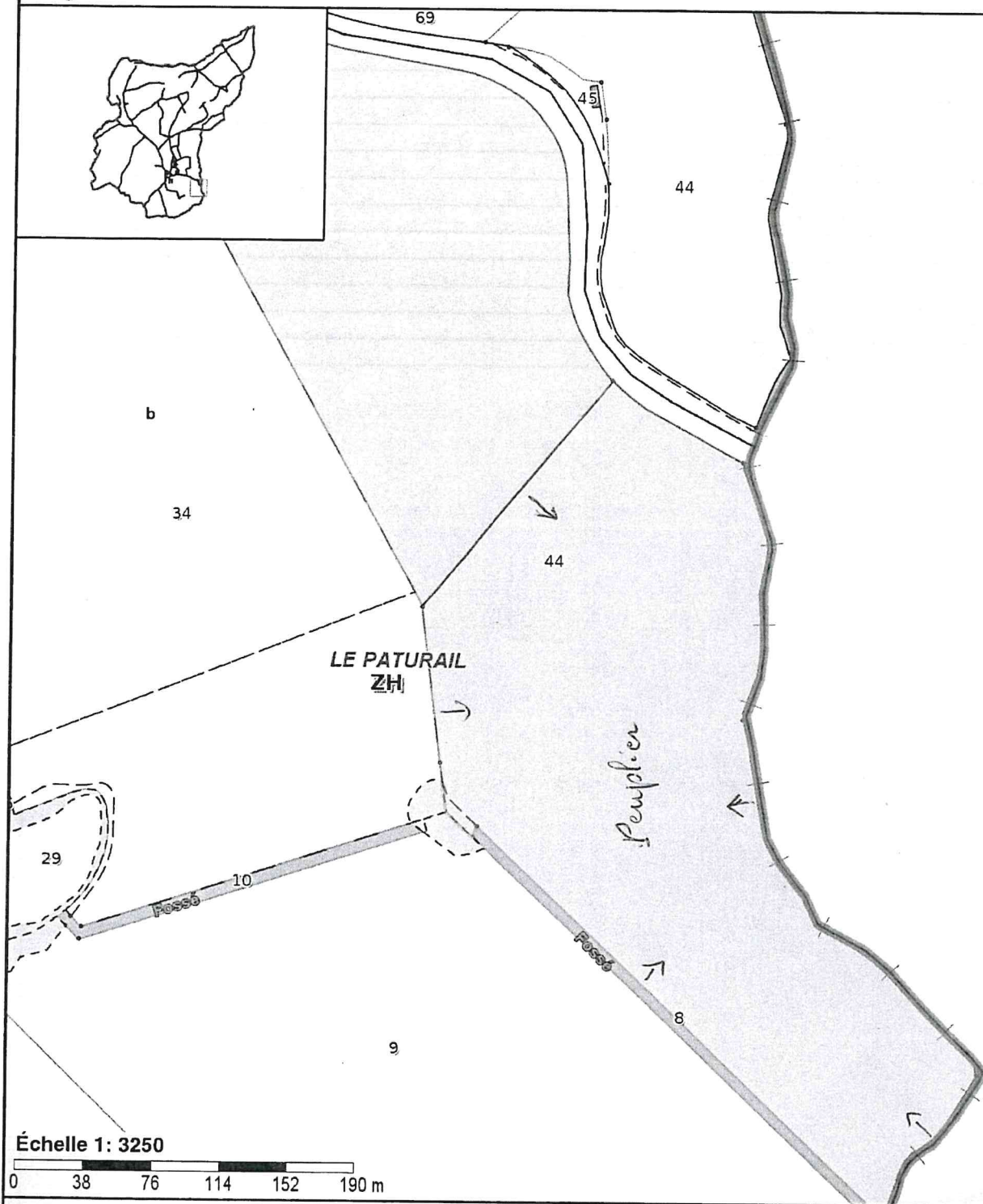
4. Accompagnement technique par la Chambre d'agriculture

Si besoin, nous pouvons vous accompagner dans le suivi des opérations de plantation et de gestion en totale conformité avec les règlements en vigueur actuellement.

Vous pouvez également participer à des journées thématiques de formation notamment sur les tailles de formation.

Philippe GUILLET
Conseiller

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à me contacter.





Cadastre


 Communes


 Parcelles

Batiments

 Bâtiment en dur

 Construction légère

 Sections cadastrales

 Subdivisions de section

